

Statut de l'alerte **Terminée**
Bulletin n° DSI_2024_010_LGC_PM2.5

Observations :

Des concentrations modérées à fortes en poussières fines PM_{2.5} ont été mesurées au niveau de la station de Logicoop à partir de la nuit du 15 au 16 mai.

Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 37.5 microgrammes de poussières PM_{2.5} par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi le 16 mai à 02h00, avec une valeur de 37.7 µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

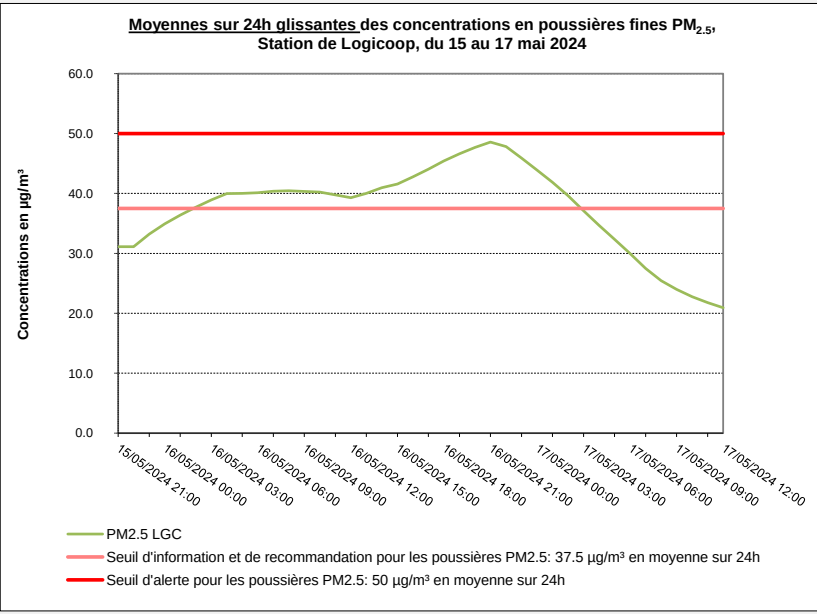
Le dépassement s'est terminé le 17/05 à 03h00.

Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens à forts de secteurs est à sud-est, ont été enregistrés sur la période du 15 au 16 mai.

Ces conditions favorisent la dispersion des fumées liées aux feux et incendies de certains quartiers de Nouméa vers Logicoop.

Zones concernées	Logicoop - quartier situé au nord-ouest de Doniambo
Polluant	Poussières fines en suspension PM _{2.5}
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	37.7 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 16/05/2024 à 02h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	37.1 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 17/05/2024 à 3h00
Durée du dépassement	25h
Moyenne maximale sur 24h glissantes	48.6 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 16/05/2024 à 21h00
Moyennes journalières	43.9 µg/m ³ le 16/05/2024



Le seuil d'information et recommandations pour les poussières fines PM2.5 est de 37.5 µg/m³ en moyenne sur 24 heures.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de dépassement de seuil d'information :

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM_{2.5} en bref

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure